

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 24 août 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de loi d'introduction de la législation fédérale
sur la protection des animaux (LILPA)**

La commission parlementaire "Protection des animaux",

composée de M^{mes} et MM. Jean-Bernard Steudler, président, Arvind Shah, vice-président, Christine Fischer, rapporteuse, et Isabelle Weber, Annabelle Meyrat, Marie-France Monnier Douard, Souhail Latrèche, Serge Vuilleumier et Walter Willener

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi, puis de le modifier comme suit:

Projet de loi bis (art. 60, al. 2, OGC)**Article 6, alinéa 2**

²Il peut renoncer à constituer une commission au sens de l'alinéa 1 et confier... Suite inchangée.

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il sort de ses délibérations dans sa version bis.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 11 octobre 2011

Au nom de la commission
"Protection des animaux":

Le président,
J-B. STEUDLER

La rapporteuse,
CH. FISCHER